

A partir de septembre 2022

l'association YOGAPOTENTILLE

Loi du 1er juillet 1901 – RNA n°W183001706

vous propose des cours de

YOGA

à MASSAY

L'horaire sera choisi en fonction de la demande, voici les différentes possibilités (la séance dure 1h15) :

*mercredi 17h ou 17h30
ou mercredi 18h ou 18h30
ou vendredi 10h*

Vous pouvez dès maintenant contacter Michaëlle pour lui faire part de votre(vos) préférence(s) :

06.33.83.43.34

yogapotentille@gmail.com